

**APPRENTISSAGE.** La campagne apprentissage 2016-2017 bat son plein ! Vous souhaitez recruter et former un apprenti pour la prochaine rentrée ? Le Loiret, par la diversité de ses productions et l'implantation de plusieurs CFA agricoles sur son territoire, propose des parcours de formation adaptés aux besoins des professionnels auprès des jeunes dans les différents domaines de l'agriculture.

## Fier d'être maître d'apprentissage !

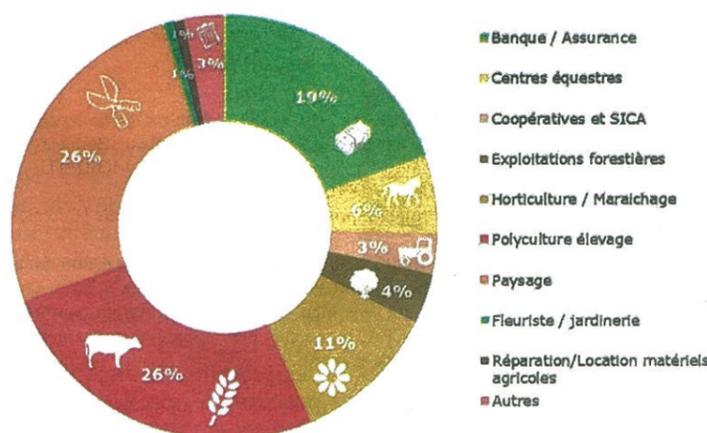
### Anticipez et préparez l'avenir !

Recruter un jeune en contrat d'apprentissage est une excellente manière de former un futur salarié à ses pratiques et à sa culture d'entreprise grâce à une intégration lente et progressive. L'employeur forme le jeune à un métier sur le terrain, lui enseigne l'utilisation des machines et matériels et lui fait découvrir le fonctionnement de l'entreprise en vue d'un futur recrutement. L'arrivée d'un jeune dans l'entreprise permet par ailleurs de dynamiser les équipes et d'apporter des idées nouvelles et innovantes permettant d'accélérer le développement de l'activité de l'entreprise. Un partage d'expériences ! Excellente solution pour l'avenir lorsque l'employeur envisage de transmettre son exploitation, la période d'apprentissage prépare le jeune à l'ensemble des activités et à la gestion d'une exploitation agricole.

### Bien plus qu'un métier, une passion

Pour l'employeur qui exerce son activité par passion, l'accueil d'un jeune en apprentissage est aussi un moyen de transmettre son métier et ses valeurs, pour le faire perdurer auprès des générations futures. Transmettre et partager ses connaissances et expériences, susciter des vocations au mo-

Répartition des apprentis par secteur d'activité



ment même où le jeune choisit son orientation, c'est également ça l'apprentissage !

### Un avantage financier certain

Même s'il demande du temps et de l'attention, l'apprenti(e) représente un véritable intérêt pour l'employeur, et cela à un moindre coût, puisqu'il dispose d'une rémunération réduite. Le jeune perçoit un salaire équivalent à un pourcentage du SMIC défini en fonction de son âge et du nombre d'années passées en apprentissage. Les avantages sont nombreux pour l'employeur qui est exonéré de charges sociales et bénéficie d'un crédit d'impôt apprentissage. Accroître son ac-

tivité sans alourdir ses charges ! L'entreprise bénéficie également de dispositifs d'aides à l'apprentissage proposés par la Région Centre-Val-de-Loire et l'Etat. Prime à l'apprentissage, prime au primo recruteur d'apprenti, prime à la formation du maître d'apprentissage, aide au recrutement d'un apprenti ou encore aide TPE jeune apprenti sont autant de dispositifs qui peuvent être cumulés si l'employeur répond aux conditions d'obtention. Il existe de plus en plus de possibilités pour aider les employeurs à accueillir des jeunes en apprentissage car c'est aussi une solution à la pénurie d'emplois.

### Préparez votre entretien de recrutement et choisissez d'être accompagné dans vos démarches !

La Chambre d'agriculture du Loiret enregistre les contrats et vient en appui aux entreprises, pour la recherche d'un apprenti ou l'information sur les exigences nécessaires à l'accueil d'un jeune.

La chambre d'agriculture vous propose un service pour vous aider dans vos démarches de rédaction du contrat et de réalisation des formalités administratives obligatoires liées à l'embauche (Déclaration Préalable à l'Embauche, visite médicale, Document Unique des Risques et déclaration des travaux et machines dangereuse si l'apprenti est mineur). Pour en bénéficier et connaître le détail des prestations, rien de plus simple, il suffit de contacter le service apprentissage de la chambre d'agriculture du Loiret et de commander un Pack Apprentissage.

### La formation des Maîtres d'Apprentissage

En plus de vous accompagner dans vos démarches liées à l'embauche, la chambre d'agriculture du Loiret organise et propose chaque année une formation à destination des maîtres d'apprentissage pour vous aider à renforcer la qualité de votre accompagnement et vous assurer une réussite dans votre fonction de tuteur. Suivre cette formation vous permet également de bénéficier de la prime formation maître d'apprentissage. Aspects règlementaires, rôle du maître d'apprentissage, triangle pédagogique, prévention des risques professionnels ou encore intégration et management du jeune..., sont autant de sujets abordés durant les deux jours de formation. La formation est assurée par des intervenants professionnels, hommes et femmes de terrain qui travaillent quotidiennement avec les employeurs et les jeunes. Si vous souhaitez profiter de cette formation, vous pouvez contacter le service apprentissage de la chambre d'agriculture du Loiret.

## Des solutions d'accompagnement clé en main

Pour vous aider, les CFA et la chambre d'Agriculture du Loiret vous accompagnent en amont puis tout au long de la formation en apprentissage du jeune en vous proposant des solutions complémentaires. Les CFA vous aident à trouver votre apprenti(e) et vous accompagnent dans le suivi du jeune tout au long de son parcours de formation jusqu'à

l'obtention de son diplôme. La chambre d'agriculture vous renseigne pour les formalités administratives et enregistre les contrats d'apprentissage.

**Le CFA Agricole de Bellegarde et La Mouillère - Ecole d'Horticulture d'Orléans s'engagent à vos côtés !**

Acteurs impliqués dans la formation sur le Loiret, ils

vous accompagnent dans vos projets de recrutement : journées rencontres candidats / professionnels, sélection des candidats, entretiens de motivation, formations de salariés, suivi pédagogique en cours de formation, médiation, aide à l'insertion professionnelle, etc...

### Le Pack Apprentissage, qu'est-ce que c'est ?

Un conseil personnalisé, des formalités simplifiées

La Chambre d'Agriculture du Loiret vous accompagne dans vos démarches à l'embauche d'un apprenti.

- ✓ REDIGER un contrat d'apprentissage
- ✓ IDENTIFIER les aides liées à l'apprentissage et dont vous pouvez bénéficier
- ✓ CONNAÎTRE les formalités obligatoires liées à l'embauche d'un apprenti

Chambre d'Agriculture du Loiret - Service apprentissage

13, Avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS cedex 9  
M. Patrick MOURE - 02 38 71 90 94 - [apprentissage@loiret.chambagri.fr](mailto:apprentissage@loiret.chambagri.fr)  
[www.loiret.chambagri.fr](http://www.loiret.chambagri.fr)

### CFA Agricole de Bellegarde

Filières métiers : Productions Agricoles Végétales et Animales, Travaux Paysagers, Travaux Forestiers, Agroéquipement, Productions Horticoles, Technico-commercial.

- Formations par apprentissage : CAP, BAC PRO, BP, BTS
- Formations pour les professionnels (certifiantes, qualifiantes) et formations adultes
- Formation DIMA : Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance dès 15 ans

CFA Agricole de Bellegarde

11, rue des Pervenches - 45270 BELLEGARDE  
02 38 95 08 20 / 07 86 81 52 26 - [cfa.loiret@educagri.fr](mailto:cfa.loiret@educagri.fr)  
[www.cfa-bellegarde.fr](http://www.cfa-bellegarde.fr) - <http://emploi.cfa-bellegarde.org>

### La Mouillère - Ecole d'Horticulture d'Orléans

Filières métiers : Productions Horticoles, Aménagements Paysagers, Fleuristerie

- Formations par apprentissage : CAP, BP, BAC PRO, BTS et Licence Professionnelle
- Formations par voie scolaire : 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, BAC PRO, BAC Techno STAV, BTS
- Formations adultes : CAP et BP

La Mouillère - Ecole d'Horticulture d'Orléans

66, avenue de la Mouillère - 45072 Orléans cedex 2  
02 38 22 60 80 - [contact@lamouillere.fr](mailto:contact@lamouillere.fr) - [www.lamouillere.fr](http://www.lamouillere.fr)

**APPRENTISSAGE.** L'apprentissage est une solution qui facilite l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des jeunes en formation. Prenant la forme d'un contrat de travail particulier liant l'employeur, l'apprenti et le CFA durant toute la durée de la formation, la période d'apprentissage apporte au jeune et à l'employeur une intégration progressive dans le métier et l'entreprise. L'apprentissage est une porte d'entrée sur le marché de l'emploi pour les jeunes, et un moyen de recrutement et d'intégration pour les employeurs.

# Fier d'être apprenti !

## Apprendre un métier

Les formations en apprentissage rencontrent un véritable succès auprès des jeunes qui y voient un bon moyen pour découvrir un métier de manière concrète tout en continuant à se former à l'école. A l'âge où certains cherchent encore leur voie, d'autres ont déjà une idée bien précise du métier qu'ils souhaitent exercer. Alors pourquoi attendre ? L'apprentissage permet à ces jeunes de se préparer directement en entreprise au métier qu'ils envisagent. Etre sur le terrain, s'éloigner un peu des bancs de l'école pour pouvoir mettre immédiatement en pratique les méthodes et compétences apprises au Centre de Formation des Apprentis (CFA), voilà ce qui attire certains jeunes vers l'apprentissage.

Pour d'autres, tombés dans le domaine agricole tout petits car issus de familles d'agriculteurs, l'orientation vers un métier technique en apprentissage est une évidence. Pris en charge par un maître d'apprentissage qui a pour mission de les former jusqu'à l'obtention de leur diplôme, ces apprentis reçoivent les connaissances

et expériences d'une personne expérimentée, nécessaires à une éventuelle transmission d'activité. Cela leur offre une vision bien précise du métier vers lequel ils se destinent et leur apporte les clés pour gérer ou reprendre une exploitation agricole à l'issue de leur formation.

## Payé pour apprendre

En plus d'apprendre un métier, le jeune fait un premier pas dans la vie active. Il perçoit un salaire et bénéficie des mêmes droits que les autres salariés (congés payés, primes, cotisation à la retraite...). L'apprentissage lui permet également de conserver son statut d'étudiant et d'avoir accès aux mêmes réductions tarifaires que tous les autres étudiants (carte étudiant). En plus de cela, la Région Centre-Val-de-Loire propose des aides aux apprentis pour se déplacer, étudier, vivre au quotidien... Elle aide les jeunes à acquérir leur premier équipement professionnel nécessaire à leur formation en entreprise en prenant en charge une partie du coût des outillages, vêtements ou équipements spéciaux dont

ils ont besoin. C'est un premier pas vers l'autonomie !

La voie de l'apprentissage permet également de valoriser les métiers agricoles et le territoire. En découvrant son métier sur le terrain le jeune sera fier et aura à cœur de partager ses expériences concrètes avec son entourage et ses pairs. Il fera connaître son métier, le valorisera auprès des autres et participera ainsi au développement de l'emploi agricole.

## Un atout pour l'emploi

Pour de nombreux jeunes, l'apprentissage est avant tout un très bon moyen d'acquérir une expérience professionnelle et d'être reconnu sur le marché de l'emploi dès l'obtention du diplôme. C'est la meilleure des écoles ! Apprendre un métier sur le terrain apporte une véritable expérience professionnelle au jeune, lui permettant d'être rapidement opérationnel, adaptable, et ainsi de s'épanouir professionnellement. C'est prouvé, les jeunes qui suivent une formation en apprentissage conservent une insertion sur le marché de l'emploi nettement plus favorable que les jeunes issus de la voie scolaire. En France, 8 apprentis sur 10 trouvent un emploi moins de 6 mois après leur diplôme. De nombreux employeurs qui accueillent les jeunes en contrat d'apprentissage les embauchent à l'issue de l'obtention de leur diplôme. Formés au métier et à la culture d'entreprise pendant toute la durée de leur formation, ces jeunes deviennent de fait, une valeur ajoutée pour l'employeur qui dispose d'un salarié immédiatement opérationnel et autonome.

## Une évolution constatée

Aujourd'hui, l'apprentissage se développe de plus en plus et se pratique maintenant dans tous les niveaux de formation. Il est possible de réaliser toutes ses études en apprentissage, du

## Interview

**Timothée SCHALLER**

**Formation :** BAC PRO Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole (CGEA) au CFA Agricole de Bellegarde

**Maître d'Apprentissage :** SCEA MOREAU SCHALLER - PREHY (89)

**Projet :** reprise de l'exploitation familiale (Céréales et Vignes)



### Timothée, quels avantages tires-tu d'une formation suivie par apprentissage et par alternance ?

Je me sens bien en entreprise : c'est un confort professionnel. Au CFA, je me suis bien intégré avec des gens intéressants et ouverts d'esprit, ce qui m'a permis de m'épanouir dans la profession. Je bénéficie du statut de salarié en entreprise comme au CFA, et j'y apprends mon métier de façon complémentaire.

Avec mon maître d'apprentissage, nous travaillons en équipe, en partageant nos expériences. Nous échangeons sur ce que j'apprends au CFA, sur la théorie comme sur la pratique, en essayant ensuite d'optimiser mon apprentissage chaque jour. En entreprise, je suis à l'écoute de mon maître d'apprentissage : il possède le savoir-faire et c'est lui qui décide de notre activité au quotidien. On peut exposer nos idées, lui en faire part, et décider ensemble. Au CFA, on écoute et on échange également avec nos formateurs, avec un objectif : valider notre BAC PRO CGEA !

### Quel message veux-tu faire passer au sujet de l'apprentissage ?

L'apprentissage est parfait pour faire le lien entre l'école et le monde professionnel, le monde du travail ! On découvre plein de choses de manière concrète, ce qui nous permet de vivre notre futur métier tout en nous formant.

### A quoi va te servir ton Bac Pro ?

Avec ce BAC PRO CGEA, je vais pouvoir m'installer en tant qu'exploitant agricole. Mon souhait est de valider mon BAC PRO, de voyager ensuite à travers le monde pour découvrir de nouvelles pratiques agricoles. J'aimerais ensuite trouver un associé pour reprendre la ferme familiale, en y intégrant des vaches, des ruches, pour des cultures mellifères comme la Phacélie, le Sarrasin. Et si possible, un peu de maraîchage et d'agroforesterie.

Propos recueillis lors de la préparation des JNA « Journée nationale des formations par apprentissage agricole » <http://apprentissageagricole.blogspot.fr>

## Interview

**Nathan SEVIN**

**Formation :** BTSA Productions Horticoles au CFA la Mouillère (en partenariat avec le CFAAD 45 Bellegarde)

**Maître d'Apprentissage :** GAEC HORTICOLE DUBOIS - OLIVET (45)



### Nathan, peux-tu nous préciser ton parcours de formation ?

Ma passion pour les fleurs, la nature et les plantes m'est venue très tôt. J'ai donc souhaité réaliser mes études dans cette filière en démarrant par un Bac Professionnel Productions Horticoles en trois ans par la voie scolaire à la Mouillère - Ecole d'Horticulture d'Orléans, avant de poursuivre ensuite par un BTS Productions Horticoles en 2 ans par apprentissage.

L'accompagnement proposé par les formateurs y est concret. J'ai toujours pu m'appuyer sur leur expertise et leur accompagnement, et je les en remercie très sincèrement. J'envisage de poursuivre ma formation en Licence Professionnelle Management et Distribution pour parfaire mes compétences en vente des produits horticoles.

### Les moments clés de mon parcours ?

- Mon entrée en apprentissage en août 2014
- Ma médaille d'or aux sélections régionales du concours meilleur apprenti de France 2015
- Ma médaille d'Or aux sélections régionales des Worldskills - Olympiades des Métiers 2016

### Pourquoi avoir fait le choix d'une formation par apprentissage ?

Mes formateurs estimaient que j'étais prêt à découvrir le contexte de l'entreprise de façon plus concrète et m'ont naturellement encouragé à m'engager dans la voie de l'apprentissage. Je souhaitais également entrer au plus vite dans la vie active et acquérir de l'expérience, et ainsi arriver encore mieux armé dans le monde du travail une fois diplômé.

### Quels sont tes projets pour l'avenir ?

L'apprentissage m'a donné une expertise que j'essaie de concrétiser au travers d'une innovation horticole développée depuis plusieurs mois. En étant au sein de la profession, j'ai pu constater les attentes de la clientèle et proposer un produit adapté à cette demande. J'envisage de développer cette innovation horticole, et peut-être un jour de créer ma propre entreprise.

### L'apprentissage pour toi en quelques mots ?

- Confiance en soi
- Autonomie
- Expérience concrète
- Reconnaissance professionnelle

CAP au diplôme d'ingénieur. On s'aperçoit aujourd'hui que de plus en plus de jeunes poursuivent leurs études après le bac ; davantage de formations supérieures étant proposées en apprentissage. Ainsi, le jeune qui a envie de rentrer rapidement dans la vie active après le bac va peut être finalement envisager une formation supplémentaire en apprentissage lui permettant de commencer à travailler tout en poursuivant ses études. L'apprentissage permet aujourd'hui d'enchaîner plusieurs contrats afin de préparer plusieurs diplômes successifs ou complémentaires. Finalement, le jeune qui réalise ses études en alternance obtien-

dra les mêmes diplômes qu'un jeune en formation scolaire mais aura en plus, acquis une expérience et une maturité professionnelle qui sera valorisée au moment de son entrée sur le marché de l'emploi.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOIRET, CFA DE BELLEGARDE ET ECOLE LA MOUILLÈRE

